29 mai 2020 -08:43

112 BE : « L'application qui sauve des vies »

Lancement de quatre vidéos destinées à promouvoir l'utilisation de l'app « 112 BE » auprès des personnes qui ne la connaîtraient pas encore. L'app existe depuis trois ans et, depuis lors, a déjà été téléchargée plus de 930.000 fois.

La campagne de promotion est donc déclinée en quatre vidéos : la première consacrée à l'assistance de la police, la deuxième à l'intervention des pompiers, la troisième à l'aide médicale urgente et la dernière reprend les trois thèmes dans une version longue. Vous pouvez regarder ces vidéos et les télécharger sur le site internet www.112.be.

Si vous avez un smartphone, l'app 112 présente plusieurs avantages par rapport à un simple appel au 112 ou 101 :

- Vous ne devez plus mémoriser les numéros d'urgence et vous ne risquez donc plus de les oublier si vous êtes paniqué.
- Grâce à cette app, les services de secours peuvent vous retrouver plus facilement. En effet, l'app transmet votre position à la centrale d'urgence avec laquelle vous êtes en communication, et l'actualise toutes les 30 secondes.
- La centrale d'urgence peut éventuellement activer la fonctionnalité chat si l'opérateur n'arrive pas à vous comprendre.

- Si vous les avez enregistrées au préalable, dès l'instant où il prend votre appel, l'opérateur dispose de certaines informations médicales sans que vous deviez les lui donner, comme un problème cardiaque, des allergies (aux médicaments), l'épilepsie, le diabète, … et il peut ainsi les transmettre plus rapidement aux services de secours.

Appeler avec l'app 112 BE est entièrement gratuit, tout comme avec les numéros d'urgence, et ne fonctionne qu'en Belgique.

SPF Intérieur - Direction générale Sécurité civile
Service Communication
Rue de Louvain 1
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 500 26 02
https://www.securitecivile.be

ThomasBiebauw
Porte-parole (NL)
+32 471 50 06 94
thomas.biebauw@ibz.fgov.be

Alain Delire
Porte-parole (FR)
+32 470 10 03 48
alain.delire@ibz.fgov.be

.be
© 2020 - news.belgium.be